

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni le 18 avril 2016 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.435.473, un actif net de D : 9.405.287 et un bénéfice de la période de D : 88.807.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. A la date du 18 Janvier 2016, il a été procédé à un changement de la méthode d'évaluation des BTA, la nouvelle méthode consiste à enregistrer les plus values latentes à travers la répartition de l'excédent du prix de remboursement par rapport au prix d'acquisition, sur la durée de détention.

Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective, en retenant comme point de départ la date d'acquisition, ce qui a eu pour effet de constater à la date du 18 Janvier 2016 une plus value latente de D : 22.291, et d'augmenter la valeur liquidative de D : 0,236.

L'encours de la plus value latente s'élève au 30 Juin 2016 à D : 24.202, la plus value réalisée durant la période allant du 18 Janvier au 30 Juin 2016 étant de D : 2.962.

Tunis, le 22 Juillet 2016

Le Commissaire Aux Compte :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	6 985 567,733	7 061 286,901	7 132 398,469
Obligations et valeurs assimilées		6 520 530,902	6 560 097,990	6 653 367,607
Tires des Organismes de Placement Collectif		465 036,831	501 188,911	479 030,862
Placements monétaires et disponibilités		2 433 943,679	3 366 903,401	2 759 126,537
Placements monétaires	5	2 430 175,375	3 376 387,084	2 759 126,537
Disponibilités		3 768,304	(9 483,683)	-
Créances d'exploitation	6	15 961,864	200,000	148 094,241
		9 435 473,276	10 428 390,302	10 039 619,247
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	29 344,401	28 084,847	21 736,469
Autres créditeurs divers	8	841,598	3 513,497	4 858,310
		30 185,999	31 598,344	26 594,779
ACTIF NET				
Capital	9	9 230 724,706	10 220 123,809	9 672 216,575
Sommes distribuables des exercices antérieurs		70,500	9,221	8,955
Sommes distribuables de la période		174 492,071	176 658,928	340 798,938
ACTIF NET		9 405 287,277	10 396 791,958	10 013 024,468
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 435 473,276	10 428 390,302	10 039 619,247

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2016</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2015</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	84 330,322	167 048,017	78 477,444	154 375,217	314 700,833
Revenus des obligations et valeurs assimilées		80 753,421	163 471,116	78 447,211	154 344,984	314 670,600
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 576,901	3 576,901	30,233	30,233	30,233
Revenus des placements monétaires	11	25 113,087	54 318,704	32 077,959	70 508,932	134 282,489
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		109 443,409	221 366,721	110 555,403	224 884,149	448 983,322
Charges de gestion des placements	12	(19 724,954)	(39 981,021)	(22 043,009)	(43 279,102)	(85 366,348)
REVENU NET DES PLACEMENTS		89 718,455	181 385,700	88 512,394	181 605,047	363 616,974
Autres charges	13	(2 423,126)	(4 917,045)	(2 720,186)	(5 374,758)	(10 579,408)
RESULTAT D'EXPLOITATION		87 295,329	176 468,655	85 792,208	176 230,289	353 037,566
Régularisation du résultat d'exploitation		796,725	(1 976,584)	(489,086)	428,639	(12 238,628)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		88 092,054	174 492,071	85 303,122	176 658,928	340 798,938
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(796,725)	1 976,584	489,086	(428,639)	12 238,628
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 510,654	14 705,331	2 002,126	3 936,934	5 429,629
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0,900	13 786,720	-	(0,500)	4 238,048
RESULTAT DE LA PERIODE		88 806,883	204 960,706	87 794,334	180 166,723	362 705,243

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2016</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2015</i>	<i>Année 2015</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	88 806,883	204 960,706	87 794,334	180 166,723	362 705,243
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	87 295,329	176 468,655	85 792,208	176 230,289	353 037,566
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 510,654	14 705,331	2 002,126	3 936,934	5 429,629
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,900	13 786,720	-	(0,500)	4 238,048
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(308 751,300)	(308 751,300)	(305 127,525)	(305 127,525)	(305 127,525)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	66 992,982	(503 946,597)	14 230,614	(138 622,031)	(704 928,041)
Souscriptions					
- Capital	4 100 949,144	4 211 459,234	3 860 663,205	4 900 926,466	7 680 064,630
- Régularisation des sommes non distribuables	12 901,386	13 102,576	1 201,525	1 279,723	3 289,585
- Régularisation des sommes distribuables	175 759,913	180 020,760	97 022,614	136 994,569	215 214,701
Rachats					
- Capital	(4 022 303,309)	(4 680 492,861)	(3 798 010,181)	(4 986 896,962)	(8 319 368,803)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 656,620)	(14 052,869)	(1 227,643)	(1 285,461)	(3 600,123)
- Régularisation des sommes distribuables	(187 657,532)	(213 983,437)	(145 418,906)	(189 640,366)	(280 528,031)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(152 951,435)	(607 737,191)	(203 102,577)	(263 582,833)	(647 350,323)
ACTIF NET					
En début de période	9 558 238,712	10 013 024,468	10 599 894,535	10 660 374,791	10 660 374,791
En fin de période	9 405 287,277	9 405 287,277	10 396 791,958	10 396 791,958	10 013 024,468
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	89 916	95 313	100 153	101 619	101 619
En fin de période	90 691	90 691	100 771	100 771	95 313
VALEUR LIQUIDATIVE	103,707	103,707	103,172	103,172	105,054
TAUX DE RENDEMENT	0,92%	2,12%	0,81%	1,71%	3,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Changement de méthodes

A la date du 18 Janvier 2016, il a été procédé à un changement de la méthode d'évaluation des BTA, la nouvelle méthode consiste à enregistrer les plus values latentes à travers la répartition de l'excédent du prix de remboursement par rapport au prix d'acquisition, sur la durée de détention.

Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective, en retenant comme point de départ la date d'acquisition, ce qui a eu pour effet de constater à la date du 18 Janvier 2016 une plus value latente de D : 22.291, et d'augmenter la valeur liquidative de D : 0,236.

L'encours de la plus value latente s'élève au 30 Juin 2016 à D : 24.202, la plus value réalisée durant la période allant du 18 Janvier au 30 Juin 2016 étant de D : 2.962.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016, à D : 6.985.567,733 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		6 259 004,345	6 520 530,902	69,33%
<u>Obligations des sociétés</u>		3 230 839,510	3 413 766,211	36,30%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	179 976,000	185 750,656	1,97%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	80 000,000	80 380,493	0,85%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	80 000,000	84 289,049	0,90%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	300 000,000	314 413,115	3,34%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	99 995,200	102 077,501	1,09%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	138 416,000	141 378,800	1,50%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	59 979,400	60 825,159	0,65%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	120 000,000	123 836,459	1,32%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	150 000,000	153 279,600	1,63%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1 500	60 000,000	61 108,197	0,65%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	120 000,000	123 819,016	1,32%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	120 000,000	126 647,607	1,35%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	160 000,000	164 066,623	1,74%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	120 000,900	120 318,131	1,28%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	156 145,082	1,66%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	40 000,000	40 445,545	0,43%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 000	40 000,000	40 610,981	0,43%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	264 375,000	269 407,894	2,86%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	89 969,100	91 017,955	0,97%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	60 000,000	60 651,288	0,64%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2 800	55 279,910	57 712,944	0,61%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	0,000	93 745,574	1,00%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	100 000,000	102 441,967	1,09%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	100 000,000	103 392,787	1,10%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	100 000,000	102 021,370	1,08%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	120 000,000	124 819,672	1,33%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	120 000,000	125 122,623	1,33%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	42 848,000	43 702,764	0,46%

Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	160 000,000	160 337,359	1,70%
Emprunt National		100 000,000	100 153,096	1,06%
Emprunt National 2014 Catégorie C	1 000	100 000,000	100 153,096	1,06%
Bons du trésor assimilables		2 928 164,835	3 006 611,595	31,97%
BTA 5,25% 12-2016	500	497 750,000	511 307,615	5,44%
BTA 10 ANS 6.75% Juillet 2017	500	542 710,585	535 819,400	5,70%
BTA 5,3% 01-2018	400	393 200,000	403 871,033	4,29%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	408 427,783	4,34%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	298 836,506	3,18%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	100 643,996	1,07%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	251 708,773	2,68%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	195 831,568	2,08%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	97 964,131	1,04%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	202 200,790	2,15%
Titres des Organismes de Placement Collectif		430 711,851	465 036,831	4,94%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	2 270	329 891,324	366 223,640	3,89%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	713,566	0,01%
GO SICAV	975	100 097,400	98 099,625	1,04%
Total		6 689 716,196	6 985 567,733	74,27%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			74,04%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016 à D : 2.430.175,375 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2016</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		431 564,872	435 410,958	4,63%
AMEN BANK		431 564,872	435 410,958	4,63%
Billets de trésorerie	500 000	499 279,079	499 653,009	5,31%
SOMOCER au 07 Juillet 2016 (au taux de 6,50%)	500 000	499 279,079	499 653,009	5,31%
Certificats de Dépôt	1 500 000	1 491 938,027	1 495 111,408	15,90%
BTE au 09/07/2016 (au taux de 5%)	500 000	492 975,562	495 957,528	5,27%
Amen Bank au 10/07/2016 (au taux de 4,35%)	500 000	499 445,215	499 572,264	5,31%
Hannibal lease au 22/08/2016 (au taux de 7,15%)	500 000	499 517,250	499 581,616	5,31%
Total général		2 422 781,978	2 430 175,375	25,84%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			25,76%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016 à D : 15.961,864 contre D : 200,000 à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et des rachats	15 761,864	-	147 894,241
Autres	200,000	200,000	200,000
Total	15 961,864	200,000	148 094,241

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à D : 29.344,401 contre D : 28.084,847 au 30 juin 2015 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Smart Asset Management	7 605,343	8 454,888	8 342,702
Maxula Bourse	18 692,878	10 468,543	10 280,844
Rémunération du dépositaire	3 046,180	9 161,416	3 112,923
Total	29 344,401	28 084,847	21 736,469

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016 à D : 841,598 contre D : 3.513,497 au 30 juin 2015 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	2 554,786	-
Redevance du CMF	774,850	891,684	881,118
Retenue à la source sur commissions	-	-	3 910,164
Autres	66,748	67,027	67,028
Total	841,598	3 513,497	4 858,310

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2016, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2015

Montant	9 672 216,575
---------	---------------

Nombre de titres	95 313
------------------	--------

Nombre d'actionnaires	116
-----------------------	-----

Souscriptions réalisées

Montant	4 211 459,234
---------	---------------

Nombre de titres émis	41 501
-----------------------	--------

Nombre d'actionnaires nouveaux	20
--------------------------------	----

Rachats effectués

Montant	(4 680 492,861)
---------	-----------------

Nombre de titres rachetés	(46 123)
---------------------------	----------

Nombre d'actionnaires sortants	(30)
--------------------------------	------

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	13 786,720
---	------------

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	14 705,331
--	------------

Régularisation des sommes non distribuables	(950,293)
---	-----------

Capital au 30-06-2016

Montant	9 230 724,706
---------	---------------

Nombre de titres	90 691
------------------	--------

Nombre d'actionnaires	106
-----------------------	-----

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 84.330,322 pour la période allant du 01/04/2016 au 30/06/2016, contre D : 78.477,444 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Du 01/04 Au 30/06/2015	Du 01/01 Au 30/06/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts*	45 621,287	92 935,505	48 487,587	96 544,695	194 191,961
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)*	35 132,134	70 535,611	29 959,624	57 800,289	120 478,639
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	3 576,901	3 576,901	30,233	30,233	30,233
TOTAL	84 330,322	167 048,017	78 477,444	154 375,217	314 700,833

* les chiffres présentés dans le tableau comportent un reclassement des intérêts de l'Emprunt National de la rubrique Revenus des obligations vers la rubrique Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2016 au 30/06/2016 à D : 25.113,087 contre D : 32.077,959 pour la période allant du 01/04/2015 au 30/06/2015 et représente le montant des intérêts sur les dépôts, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Du 01/04 Au 30/06/2015	Du 01/01 Au 30/06/2015	Année 2015
Intérêts des billets de trésorerie	6 980,998	13 993,083	16 137,296	45 571,239	49 578,620
Intérêts des dépôts à vue	2 820,529	4 614,036	6 733,260	10 940,630	18 247,620
Intérêts des certificats de dépôt	15 311,560	35 711,585	9 207,403	13 997,063	66 456,249
TOTAL	25 113,087	54 318,704	32 077,959	70 508,932	134 282,489

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2016 au 30/06/2016 à D : 19.724,954 contre D : 22.043,009 pour la même période de l'exercice 2015, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Du 01/04 Au 30/06/2015	Du 01/01 Au 30/06/2015	Année 2015
Commission de gestion	7 605,343	15 397,870	8 454,888	16 624,600	32 840,425
Commission de distribution	9 207,611	18 691,151	10 473,121	20 545,502	40 401,923
Commission de dépôt	2 912,000	5 892,000	3 115,000	6 109,000	12 124,000
Total	19 724,954	39 981,021	22 043,009	43 279,102	85 366,348

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04/2016 au 30/06/2016 à D : 2.423,126 contre D : 2.720,186 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Du 01/04 Au 30/06/2015	Du 01/01 Au 30/06/2015	Année 2015
Redevance du CMF	2 374,714	4 814,843	2 673,454	5 250,022	10 345,040
Commissions bancaires	48,412	102,202	46,732	124,736	234,368
Total	2 423,126	4 917,045	2 720,186	5 374,758	10 579,408

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.